

République Française

**Commune de Domloup
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron**

Conseil municipal

Séance du vendredi 17 mars 2023

Extrait du registre des délibérations

Le vendredi dix-sept mars deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le dix mars 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Gérard DOMINÉ, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Sandrine LELIÈVRE, Elodie RAYMOND

Absents(tes) excusée(s) : M.M Jérôme CHOPIN (pouvoir à Jean-Marc DESHOMMES), Laurent CLISSON (pouvoir à Catherine GUIBERT) Kevin DOFAL, Marie-Anne EON (pour à Sylvie FILATRE), Yves LE GALL (pouvoir à Daniel PRODHOMME), Sunita LE ROUX (pouvoir à Elodie RAYMOND), Léna MONNIER, Viviane SAINT-DENIS

Monsieur David EGASSE est élu secrétaire de séance.

Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

2023-17/03-18 Adoption du Budget Primitif 2023 – Budget Général

Monsieur le Maire présente le projet de Budget Général pour l'année 2023.

Il propose au conseil municipal, d'adopter le Budget Général de la commune pour l'année 2023 comme suit :

- ✓ Section d'investissement (vote par chapitre)
- ✓ Section de fonctionnement (vote par chapitre)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **Adopte le Budget Général pour l'année 2023** tel qu'annexé à la présente délibération.
- **Adopte le Budget Général de la commune pour l'année 2023** comme suit :
 - o Section d'investissement (vote par chapitre)
 - o Section de fonctionnement (vote par chapitre)

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jacky LECHÂBLE

